

S/PREFECTURE D'ARLES

12 OCT. 2016

ARRIVEE

Registre des délibérations
Délibération n° 02 : 04/10/2016

FÊTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE DANS LE CADRE DU « MOIS DES PARCS »

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le quatre octobre à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents :**

- **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Béatrice Aliphat, Jean-Marc Martin-Teissere
- **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud, Bruno Genzana
- **Représentants des Communes :**
Commune d'Arles : Nicolas Koukas
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani

► **Avaient donné pouvoir :**

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere, Pascale Licari à Béatrice Aliphat
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Bruno Genzana
- Commune d'Arles : David Grzyb à Nicolas Koukas
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault à Patrick Pac
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Marc Minoretti à Jérôme Bernard

► **Étaient absents-excusés :**

- Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Edouard Naddeo
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac, Bertrand Mazel
- Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Patrick Bonnet, Henri Rivas
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► **Le Conseil de Parc était représenté par 16 membres**

► **Autres personnes présentes :**

- Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
- Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Aline Martin, Directrice de l'aménagement du territoire, commune d'Arles
- Sandrine Kiramarios, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
- Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
- Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
- Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

| Nombre de membres | | |
|-------------------|-------------------------|---------|
| En exercice | Présents et représentés | Votants |
| 30 | 18 | 18 |

| Nombre de voix | |
|----------------|---------|
| En exercice | Votants |
| 78 | 57 |

| Date de convocation |
|------------------------|
| 01/08/2016 RC - 496 |



Délibération n° 02 : 04/10/2016

FÊTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE DANS LE CADRE DU « MOIS DES PARCS »

Pour cette 11^{ème} édition, la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur a souhaité organiser, avec ses Parcs naturels régionaux, « Le Mois des Parcs ». Cette manifestation vise à sensibiliser les habitants de la Région à la qualité et à la diversité du territoire régional, ainsi qu'aux actions spécifiques portées par les Parcs naturels régionaux. Ainsi de septembre à octobre, chaque Parc de la Région proposera un programme diversifié mettant en avant les savoirs faire et les particularités de son territoire.

Le Parc naturel régional de Camargue participe à cet événement en organisant un moment fort (Fête du Parc) le dimanche 16 octobre à Saliers. En Camargue, les partenaires professionnels et associatifs seront sollicités pour proposer des activités (ateliers pédagogiques), des visites (élevage, riziculture), des balades (pédestres, équestres, cyclables...).

Pour assurer l'organisation et l'animation de la journée de fête, chaque Parc naturel régional bénéficie du soutien financier de la Région. Ce soutien permet d'assurer une programmation de qualité et de proposer la gratuité des activités à tous les participants.

Pour prendre en charge la logistique de l'événement en Camargue, il est sollicité, en accord avec les organisateurs régionaux, une aide financière de 15 000 € (100 %) auprès de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur.


| Dépenses | Montant | Recettes | Montant |
|--|-----------------|--|-----------------|
| Logistique – Régie : Organisation, régie technique et aménagements (matériels et logistique) | 12 200 € | Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur | 15 000€ |
| Animations | 2 800 € | | |
| Total | 15 000 € | Total | 15 000 € |

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

- Valide le programme de la Fête des Parcs 2016,
- Autorise le Président à solliciter les crédits nécessaires et à signer tous documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Le Président du Syndicat mixte de gestion
du Parc naturel régional de Camargue



Le Président,
Roland CHASSAIN

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Préfecture le

12 OCT. 2016

Et de l'affichage effectué le

19 OCT. 2016

